

Compte rendu de la réunion de délégués du lundi 19 octobre 2009

Présents

Ecole :

Tous les délégués élus au premier trimestre
M Bazoge, EVS
Mme Lambert, directrice

Mairie :

Mme Lehoux, secrétaire générale
M Pescher, premier adjoint au maire, chargé de l'école

Restaurant scolaire :

Mme Limas et Mme Renard : cuisinières
Mme Philippot, Mme Guyon, Mme Denise, Mme Richer : surveillantes



Après un tour de table de présentation, Mme Lehoux rappelle quelques règles de fonctionnement pendant le temps de cantine qui comprend le repas et la récréation.

- ↳ Pendant ce temps-là, les enfants sont sous la responsabilité de la mairie et doivent se conformer aux règles que dictent les surveillantes.
- ↳ Les enfants déjeunent en trois services, afin d'être moins nombreux à chaque fois et ainsi pouvoir prendre leur repas dans les meilleures conditions.
Mme Lehoux rappelle que les enfants plus lents peuvent rester un peu, pendant que le service suivant arrive dans le restaurant. Elle pense que cette organisation en trois services est positive.
- ↳ Le lavage des mains (avec du savon) est OBLIGATOIRE avant de déjeuner.
- ↳ Feuille d'appel cantine : attention à ne pas faire d'erreur. Cette feuille sert à appeler les enfants inscrits mais aussi à faire les factures pour les parents. Certaines classes font des erreurs. Quand un enfant est absent en classe, Mme Lehoux demande que l'on marque « ABS » dans la case, afin que les surveillantes ne le cherchent pas inutilement.
- ↳ Mme Lehoux demande à ce que le premier service arrive un peu plus tôt. Il faut pour cela que les classes concernées sortent à l'heure (11h30).
- ↳ En cas de problème de comportement, les dames de surveillance peuvent donner un avertissement. Il est signé par le maître ou la maîtresse et collé dans le cahier de correspondance pour que les parents signent aussi. Au bout de trois avertissements, les parents sont convoqués à la mairie et l'enfant risque une exclusion de la cantine. Cela veut dire qu'il n'a plus le droit de rester déjeuner pendant un certain temps. C'est très grave car il faut que les parents trouvent une autre solution.
- ↳ Pour information, 182 repas ont été servis ce jour.



Interventions des délégués.

Le repas :

- Il y a quelquefois trop peu de nourriture dans les assiettes.
- Les CM1/CM2 sont 32 % non satisfaits contre 68% satisfaits
- Demande de tables de 8 ou 10 pour être entre copains.
- Il y a du bruit dans la cantine
- Les dames forcent à manger et demandent de se dépêcher.
- Demande d'avoir du sel sur les tables.
- Il n'y a pas assez souvent de frites.
- Deuxième service : il y a de la bousculade et ce sont toujours les mêmes enfants qui passent les premiers.
- Demande à réorganiser les services pour que certains enfants puissent se retrouver (les CM2 et les CE2)
- C'est bon ce qu'on mange à la cantine.

La cour :

- Il y a des ballons dans la cour du bas.
- Il y a des problèmes avec les billes : dans la cour, elles roulent partout et il y a des vols.
- Portail collège : ce ne sont pas les mêmes règles que l'école car les dames interdisent les contacts avec les collégiens même au niveau du petit portillon.
- Les enfants ont l'impression que les dames ne les écoutent pas toujours (petits bobos à soigner ou problèmes dans la cour)

Réponses de la mairie :

Le repas :

- ✓ Chacun peut se resservir de l'entrée ou des légumes s'il n'a pas eu assez dans son assiette.
- ✓ Les petits groupes de table sont faits pour qu'il y ait moins de bruit dans le réfectoire. 8 ou 10 enfants par table, c'est trop.
- ✓ Les dames ont pour consigne de demander aux enfants de goûter les plats avant de dire qu'ils n'aiment pas. Elles ne pressent pas les enfants pour manger, sauf ceux qui discutent et qui perdent du temps.
- ✓ Il n'y aura pas de sel sur les tables car les cantinières salent comme il faut la cuisine. Il ne faut pas manger trop salé. De plus, quand il y avait du sel, certains enfants en profitaient pour faire des bêtises.

- ✓ Pour le deuxième service, un roulement va être organisé afin que ce ne soient pas toujours les mêmes classes qui passent en premier. Le rangement dans le rang doit être par classe.
- ✓ Réorganisation des services : ce n'est pas facile car il faut qu'il y ait à peu près le même nombre d'enfants à chaque service, pour faciliter l'organisation du travail des cantinières. De plus, l'organisation de la chorale du mardi bloque les changements. Mme Lehoux et Mme Lambert vont néanmoins réétudier la question.
- ✓ C'est agréable d'entendre des compliments sur la nourriture.

La cour :

- ✓ Pour l'utilisation des jeux de cour, les règles sont les mêmes que pendant les récréations avec les maîtres ou les maîtresses. Les ballons ne sont donc pas autorisés dans la cour du bas. Voir le règlement donné en début d'année et affiché dans le hall.
- ✓ Problèmes avec les billes : Il y aura une caisse par service pour y entreposer les billes en arrivant dans le réfectoire. Elles seront récupérées par leurs propriétaires à la sortie. (*rappel : les billes ne sont pas autorisées à table !*)
- ✓ Les dames de surveillance acceptent que les enfants de l'école parlent aux collégiens, au niveau du petit portillon et à condition que ce ne soit pas pendant tout le temps de récréation.
- ✓ Il faut faire attention à ne pas se plaindre « inutilement » aux dames. Certains problèmes peuvent se régler facilement entre enfants. Les dames vont quand même faire plus attention à ce qui leur est dit dans la cour.

